

LETTRE AUX COMMUNAUTES

de

la Mission de France

janvier 1957

Sommaire

I – <u>PARTIE OFFICIELLE :</u>	
NOMINATIONS :	
- les délégués régionaux	page 3
- Afrique du Nord	" 4
INCARDINATIONS	" 5
II – <u>SESSION DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE</u>	" 5
III – <u>LE MESSAGE DU JOUR DE L'AN</u> de l'Archevêque d'Alger	" 6
IV – <u>D'ALGER à KAIROUAN</u> – Quelques notes de voyage	" 8
V – <u>ETAT des COMMUNAUTES D'AFRIQUE DU NORD</u>	" 12
VI – <u>SECOND EXPOSE DU Père MARTELET à l'ASSEMBLEE</u> GENERALE de septembre à Pontigny	" 14
VII – <u>AMOUR, FINANCE et PAUVRETE</u> Père KELLER	" 26

Partie OFFICIELLE

NOMINATIONS

LES DELEGUES REGIONAUX

Son Eminence le Cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE FRANCE, -après avoir consulté les Evêques de la Commission Episcopale, les Evêques de chaque Région, et les Pères des Communautés, a désigné comme DELEGUES REGIONAUX :

- | | | |
|---------------------|-------------------|---------------------------|
| - PARIS : | René LEHODEY | des Grésillons |
| adjoint : | Francis LESAOUT | de Vitry |
| - BASSIN PARISIEN : | Daniel CHOPIN | de Fère en Tardnois |
| - CHAMPAGNE : | Joseph CHIFFOLEAU | d'Aix en Othe |
| - CENTRE RURAL : | Robert DUBET | de Lurcy-Lévy |
| - NORMANDIE : | René OLIVIER | d'Ezy |
| -CENTRE LYONNAIS : | Christian du MONT | de Givors |
| - LIMOUSIN : | Pierre LEGER | du Menteil au Vicomte |
| - PROVENCE : (1) | Pierre GALLOCHER | de St-Michel de Marseille |
| - LANGUEDOC : | Henri ESCUDIE | de Moissac |

- BORDELAIS-CHARENTE : Pierre DELAHAYE d'ANGOULEME
- AFRIQUE DU NORD : Jean SCOTTO de Bab-el Oued - Alger

Assistent également au Conseil des Délégués Régionaux :

Pères LEFEUVRE (Mission de la Mer)

Bernard BOUDOURESQUE (Recherche Scientifique)

André LAFORGE (Commission Urbaine)

Charles ROUSSEAU (Commission Rurale)

(1) A la demande de l'intéressé, la nomination du Délégué Régional de Provence sera examinée à la réunion de la Commission Episcopale de Mars.

AFRIQUE DU NORD

Avec l'agrément de son Eminence le Cardinal LIENART, Prêlat de la MISSION DE FRANCE, Son Excellence Monseigneur DUVAL, Archevêque d'ALGER, a nommé :

- Vicaire à BAB EL OUED Dominique LANQUETOT

- Chargé du Port d'Alger Joseph KERLAN

Son Excellence Monseigneur PINIER, Evêque de CONSTANTINE, a nommé :

- Vicaire d'OUEIZA André ARIBIT, nouveau prêtre

Son Excellence Monseigneur PERRIN, Archevêque de CARTHAGE, a nommé :

- Vicaires du secteur de KAIROUAN Jacques GUEDEL et Michel PROGNOT.

15 JANVIER 1957

PRETRES RECEMMENT INCARDINES

André DELEVAUX	de TREIGNAC
Yves BRIERE	de VITRY
Bernard PREVOST	de St-Dizier-Marnaval
Henri BRIFFAUD	de Rome
Paul GUIEAU	de Tannay

Une SESSION de SOCIOLOGIE RELIGIEUSE est prévue au SEMINAIRE, à PONTIGNY les 18, 19 et 20 février 1957. Elle sera animée par quatre Pères de l'Equipe Economie et Humanisme.

Principaux sujets à traiter :

I - Parmi les faits sociaux, le fait religieux et son évolution.

..... P. BIRON O.P.

II - Exposé Méthodologique. P. MALLEY O.P.

III - Analyse d'un secteur urbain.

Exemple précis P. LAPRAZ O.P.

IV - Analyse d'un secteur rural P. BURDET

Exemples précis

V - Modalités d'insertion du clergé dans un secteur donné.

.....P. BURDET

VI - Problèmes d'évangélisation posés.

..... P. BIRON O.P.

VII - Carrefours

Les Pères des Communautés que cette session intéresse peuvent demander un programme et s'inscrire pour participer à cette session, en tout ou en partie.

Ecrire avant le 15 février, au Père TEYSSIE, Econome du Séminaire de PONTIGNY (Yonne)

AFRIQUE du NORD

LE MESSAGE DU JOUR DE L'AN DE L'ARCHEVEQUE D'ALGER

*... Vous avez peut-être l'impression que tout s'écroule autour de nous. Rappelez-vous qu'il y a des valeurs absolues que les vicissitudes de ce monde ne peuvent pas atteindre et, pour quelqu'un qui croit en Dieu, ce sont ces valeurs-là, seules, qui comptent. Les autres sont éphémères ; elles sont emportées comme le vent. Toutes ces valeurs absolues se résument en ces mots : fidélité à Dieu. C'est là "l'Unique Nécessaire" auquel, en tout et partout, vous devez vous raccrocher, que vous soyez, civils ou militaires, hommes influents ou simples citoyens, vous particulièrement, les jeunes, qui verriez votre avenir compromis si vous suivez les conseils d'hommes sans conscience qui veulent se servir de vous et vous entraîner dans des chemins sans issue.

Au nom de cette fidélité à Dieu, il n'est jamais permis, même pour défendre une cause que l'on croit juste de prendre des moyens défendus par Dieu. Cette défense atteint tous les hommes et ne souffre aucune exception. C'est un déshonneur pour un homme que de faire souffrir injustement un innocent. A tout prendre, il vaut mieux mourir que d'être un criminel. C'est Jésus qui nous le dit : "Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps mais ne sauraient tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut perdre dans la géhenne à la fois le corps et l'âme" (MATH. 10). Et l'APOTRE St-Pierre, s'adressant à des chrétiens que de terribles épreuves avaient visités, leur expliquait ainsi la Parole du Maître : "Mieux vaut souffrir en faisant le bien, si telle était la volonté de Dieu, qu'en faisant le mal". Et il allait jusqu'à dire : "C'est une grâce que de supporter, par égard pour Dieu, des peines que l'on souffre injustement... Si, faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce auprès de Dieu". Quelle consolation pour tous ceux qui souffrent injustement ! Quelle consolation que des autres paroles de Saint-Pierre : "Mes très chers, ne-soyez pas déconcertés par l'incendie qui sévit autour de vous pour vous éprouver, comme s'il survenait quelque chose d'étrange. Mais dans la mesure où vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lors de sa manifestation glorieuse, vous soyez vous aussi dans la Joie et l'Allégresse " (1 Pierre, chap.

2, 3, 4).

Bien des fois déjà, nous avons eu l'occasion de nous-incliner avec émotion et respect devant les exemples admirables de pardon des offenses données par des familles victimes d'horribles attentats et devant l'héroïsme de ceux, chrétiens, musulmans, israélites, qui ont payé du sacrifice suprême, leur refus de souiller leur conscience par le crime. Leur récompense est auprès de Dieu et elle est éternelle. Même pour ce monde, leur sacrifice n'est pas perdu ; la justice finit toujours par être victorieuse. L'homme injuste se trompe lourdement en estimant qu'il peut triompher par le crime ; voici ce que lui dit Saint-Augustin : "Vous voulez, dans votre perversité, élever l'eau au-dessus de l'huile, l'eau sera submergée et l'huile surnagera" (Ps 31)

C'est déconsidérer la cause que l'on défend que d'employer, pour cela, la violence injuste. De même, ce n'est pas honorer les morts, quels qu'ils soient, c'est outrager leur mémoire que de verser un sang innocent sur leur cercueil.

APOSTOLAT DE LA PAIX

Le Pape invite tous les hommes de bonne volonté à "l'apostolat de la paix".

"La Volonté de paix, dit-il, c'est l'honneur suprême de l'homme libre, le trésor inestimable, de la vie présente ; elle est le fruit de l'effort des hommes, mais elle est aussi un précieux don de Dieu."

Nous pouvons et devons appliquer à l'Algérie ce que le Pape dit du monde entier : "Seule une attitude unanime et forte de la part de ceux qui aiment la vérité et le bien peut sauver la paix des hommes."

Nombreux sont en Algérie les hommes de confessions religieuses différentes qui se rendant compte que les valeurs spirituelles communes sont menacées par le matérialisme athée. Nombreux sont également ceux qui voient clairement qu'il ne peut y avoir de paix véritable que dans le respect des droits de tous. Un jour ou l'autre finira par s'imposer cette évidence que l'Algérie ne peut exister que par la cohabitation fraternelle et la collaboration pacifique des communautés spirituelles qui la composent.

Il est de toute urgence que tous les hommes animés de la volonté de paix la fassent passer dans des actes. "La paix n'est pas un vain songe, mais un devoir à la portée de tous". (Pie XII, 10 novembre 1956)

L'histoire rendra hommage à tous les Algériens, de toutes croyances, de toutes conditions, qui, dans les circonstances présentes, auront travaillé avec un noble courage pour faire sortir l'Algérie de l'engrenage infernal des représailles et des épreuves de force. La véritable force, c'est le droit.

Le travail efficace pour la Paix, c'est tout l'effort en vue du rapprochement des esprits et des cœurs, c'est toute démarche tendant à rendre confiance. C'est tout acte d'entraide, toute manifestation d'estime et d'amitié, toute parole inspirée par le respect et l'amour des autres.

Les armes devront finir par se taire, mais pour cela les cœurs doivent parler. L'initiative de ce dialogue fraternel doit être prise ici même, en Algérie, et tout homme conscient de ses responsabilités doit ouvrir son cœur aux préoccupations de son semblable. Les Evêques d'Algérie n'ont pas cessé de vous inviter à ces contacts amicaux, à ces échanges empreints de confiance et de respect mutuel ; il faut les multiplier pour qu'ils atteignent sans cesse de plus nombreuses couches de la population et pour que soit rendue possible la construction d'une Algérie fraternelle. Toute méthode qui ferait abstraction de la nécessité de ces dialogues conduirait l'Algérie à une solution qui serait également terrible pour tous les éléments de la population.

D'ALGER A KAIROUAN

Quelques Notes de Voyage.....

Du 28 décembre au 9 janvier, j'ai eu la joie de rencontrer tous nos pères d'Algérie et la jeune équipe de Tunisie. Je sais que l'ensemble des Communautés est tourné vers eux, je sais qu'on a soif de leurs nouvelles pour communier à leur épreuve, à leur espérance missionnaire. C'est pourquoi je vous livre simplement ces quelques notes.

VOYAGE A TRAVERS L'ALGERIE DECHIREE :

ALGER : L'équipe d'HUSSEIN-DEY poursuit son travail dans son immense paroisse : elle ressent vivement le double départ de Michel PRIGNOT et celui de Guy MALMENAIDE. Son temps est pris par les tâches paroissiales et éducatives et les contacts avec les musulmans sont plus rares.

L'équipe de BAB EL OUED s'est renforcée de Dominique LANQUETOT : une grande part de son temps est absorbée par l'étude assidue de la langue arabe. Pour le reste, entre le Père SCOTTO et le Père AUGROS, il est à bonne école. On attend Joseph KERLAN qui va prendre en charge les problèmes spirituels de l'immense port d'Alger.

Alger vit dans une atmosphère trouble, tendue. Ce qui frappe le plus, c'est l'absence à peu près totale de presse libre : les journaux français sont

facilement saisis. Reste "L'Effort Algérien" qui transmet fidèlement les appels, les messages de Monseigneur DUVAL.

Mais aucune presse n'arrive rendre l'angoisse sourde qui transparait partout dans cette capitale remplie de policiers et de militaires, comme en état de siège.

J'ai d'autant plus admiré le tranquille courage des prêtres et des nombreux laïcs qui travaillent patiemment à leur formation chrétienne dans le sens de la justice, de l'amitié et de la paix de demain : c'est un acte de Foi permanent.

CONSTANTINE : Après un voyage de 12 heures en chemin de fer, séjour bref à Constantine auprès de Monseigneur PINIER, l'Evêque d'Afrique du Nord qui est fidèlement présent aux réunions de la Commission Episcopale. Chez lui, également, avec le Père AUGROS, on parle de l'avenir de l'Evangile sur cette terre, en parle des possibilités de la MISSION.

SOUK-AHRAS : Le Père AUGROS y revenait pour la première fois. Notre émotion était grande, de revoir tant d'amis, tant de visages fervents. Une messe les a rassemblés dans la prière.

L'équipe d'OUENZA était venue à SOUK-AHRAS nous rejoindre pour que nous puissions profiter au maximum de ces deux jours.

BONE – TUNIS – KAIROUAN : De Souk-Ahras à Bône, par le train, comme partout, le long de la voie, spécialement près des tunnels et des ponts, des postes de soldats.

Nous gagnons Tunis par l'avion de la Compagnie Tunis-Air. Et, bien qu'il fasse nuit, l'Abbé BIDAUT, Curé de KAIROUAN et Jacques GUEDEL nous conduisant, en 203, jusque chez eux : nous sommes un samedi soir s en Tunisie, en effet, depuis Suez, les autos ne doivent pas rouler le dimanche.

A Alger, à Souk-Ahras, à Tunis, un européen est encore un peu chez lui. A Kairouan, la ville sainte qui compte plus de cent mosquées ou marabouts, je me sens dans un autre monde. Le vieil islam, l'orient, le désert au-delà fait remparts, la foule dans les quartiers du marché, le silence dans les autres, tout dépayse : on se sent totalement étranger.

Notre jeune équipe a éprouvé d'autant plus cet isolement que, dans leur immense secteur, les européens qui étaient 1500 ne sont plus que 250. Tous nos entretiens ont roulé sur ce thème : "Si des prêtres restent dans ce secteur, que vont-ils y faire ?" Car nous sommes dans la Tunisie indépendante et fière de son indépendance. BOURGUIBA était la veille encore à Kairouan. Nos pistes de recherche furent tracées. Et là encore, tout nous appelait à faire un nouvel acte de Foi.

TUNIS – PARIS : Nous regagnons Tunis, Capitale où flottent les drapeaux, où se construisent des écoles. L'équipe du Père MENASSIAN, en pleine médina surpeu-

-plée d'européens, de juifs, de tunisiens, nous accueille d'abord. Elle attend impatiemment un renfort de la Mission. Puis c'est Monseigneur PERRIN et son conseil qui nous reçoivent : un Evêque qui vécut longtemps en Chine accentue la note missionnaire. Puis, c'est l'Ibla, sorte d'université tunisienne dirigée par les Pères Blancs, qui voit accourir, après leur travail du jour, les jeunes tunisiens avides de savoir.

Autour de son Archevêque, le clergé tunisien s'adapte avec simplicité à la situation nouvelle avec un réalisme surnaturel et beaucoup de courage.

Le Père AUGROS repart sur Alger. L'avion d'Air-France est retardé de 16 heures à cause du brouillard sur Orly. Cela me veut de passer une nuit de plus à Tunis, avec la plupart des passagers. Le 9 à 14 heures, je débarque à Paris. Les affaires de France reprennent leur cours, à St.-Hippo c'est la Commission Rurale...

QUELQUES REFLEXIONS :

- J'ai été très, fortement bouleversé par ce voyage, ces contacts, cette atmosphère. En Algérie,, je retrouvais les plus durs moments vécus dans le maquis limousin en 1944, mais à l'envers. En Tunisie, c'est un peu la fièvre de la Libération.

- La ligne si évangélique de l'Episcopat en Afrique du Nord contraste par sa constance et sa résolution avec la fièvre et l'irréalisme qui est la source de tant de maux. Qu'on relise ici le message de Noël de Monseigneur DUVAL.

- En ce qui concerne nos équipes, leur grande farce me parait résider en deux choses :

- tout d'abord, le soin mis par tous à préparer l'avenir, par l'étude de la langue arabe, des conditions de vie de ces peuples et de ce continent : il est clair - un bref passage en Tunisie le montre à l'évidence - que ceux qui vont là-bas ne seront jamais assez préparés : que cette préparation demande du temps et une grande persévérance,

- Je dois souligner le mérite des équipes féminines, ou même de filles isolées, insérées dans les milieux de travail et d'assistance. En pays d'Islam, leur témoignage revêt une importance particulière à ces époques de transition et d'émancipation de la femme musulmane : il y a place là aussi pour de sérieuses vocations : il y a un appel.

- L'Islam est un des grands blocs où l'Évangile a, à peine, pénétré. L'Islam est en pleine évolution. En dix ans, "près de 30% des quelques 400 millions de musulmans que compte le monde se sont libérés de la domination étrangère directe... Ils produisent le quart du pétrole mondial et gardent dans leur sous-sol la moitié des réserves connues de ce précieux liquide."
(1) Il faut penser à l'ensemble du monde musulman quand on parle de l'Algérie ou de la Tunisie. On comprend trop quels intérêts économiques peuvent être en jeu. Ils peuvent hélas ! fausser toutes les possibilités d'une véritable évangélisation.

- L'exemple de la Tunisie et son évolution méritent une particulière attention. Jusqu'à ce jour, de tous les états musulmans, la Turquie seule avait dissocié les institutions religieuses et les institutions de la marche de l'état. L'émancipation de la femme, la suppression de la polygamie en Tunisie, semblent montrer que ce pays opte également pour cette dissociation. Cela aura d'importantes conséquences pour l'évangélisation.

Bref, il faut être attentif, avec l'Eglise, aux graves événements qui se déroulent dans ces pays frères, et être prêts, aux prix de grands sacrifices, y être les témoins authentiques de l'amour du Christ.

Le 6 janvier, dans la petite église de Kairouan, nous étions réunis autour du Père AUGROS pour la messe de l'Epiphanie. Les deux cents mosquées ou marabouts de la ville rendaient notre prière bien humble, et en même temps très fervente : nous ne pouvions nous faire aucune illusion c'est le Seigneur et non pas nos pauvres forces humaines, qui fait la MISSION.

Mais c'était quand même l'Epiphanie : la lumière qui guida les mages annonce le feu de la Pentecôte. Nous avons prié pour que l'humble lumière actuelle de l'Eglise là-bas, soit aussi celle de l'Epiphanie, premier appel au Sauveur qui enverra, en son temps, l'Esprit.

Jean VINATIER

(1) Tibor Mende

P.S. : Pour se faire une idée des grands courants qui traversent le monde actuel, et à l'intérieur desquels se situent nos problèmes d'Afrique du Nord, lire dans les Informations Catholiques du 1^{er} janvier l'interview de P. LEBRET O.P.

Jean VINATIER

ETAT DES COMMUNAUTES D'AFRIQUE DU NORD

HUSSEIN-DEY

Communauté d'HUSSEIN-DEY

DIOCESE D'ALGER

2, place Trottier - HUSSEIN-DEY (Alger)

tél. 1429-90

62134 habit.

		<u>Naissance</u>	<u>Incardination</u>	<u>Ordination</u>	<u>Nomination</u>
Pierre	MOREAU	1910	PONTIGNY	1935	1955
Honoré	SARDA	1921	PONTIGNY	1947	1954
Henri	BONNAMOUR	1919	PONTIGNY	1948	1950
Louis	DUCROS	1927	PONTIGNY	1953	1953
Jean-Claude	BARTHEZ	1928	PONTIGNY	1954	1954

ALGER

Communauté de Bab El Oued

DIOCESE D'ALGER

Paroisse St-Joseph – BAB EL OUED (Alger).

		<u>Naissance</u>	<u>Incardination</u>	<u>Ordination</u>	<u>Nomination</u>
Jean	SCOTTO	1913'	PONTIGNY	1936	1956
Louis	AUGROS	1898	PONTIGNY	1924	1956
Dominique	LANQUETOT	1926	PONTIGNY	1955	1956

Port d'ALGER

Joseph	KERLAN	1918	PONTIGNY	1950	1957
--------	--------	------	----------	------	------

SOUK-AHRAS

Communauté de Souk-Ahras

DIOCESE DE CONSTANTINE

19, rue Ste-Monique – SOUK-AHRAS (Bône)

200 000 habitants.

Guy	MALMENAIDE	1917	PONTIGNY	1945	1956
René	MACOIN	1921	PONTIGNY	1954	

OUENZA

Claude	RENAUD	1922	PONTIGNY	1954	1954
André	ARIBIT	1921	PONTIGNY	1956	1956

KAIROUAN

Secteur de KAIROUAN

KAIROUAN — Tunisie

(env. 250 europ., 500 000 tunisiens)

Jean	DIDAUT	1924	CARTHAGE	1949	1954
Michel	PRIONOT	1928	PONTIGNY	1954	1956
Jacques	GUEDEL	1926	PONTIGNY	1954	1956

COMMISSION d'AFRIQUE DU NORD

Louis AUGROS

Jacques GUEDEL

Jean-Claude BARTHEZ

Joseph KERLAN

Claude RENAUD

Jean URVOAS

Travaux et recherches

SECOND EXPOSE DU PERE MARTELET à l'ASSEMBLE GENERALE de SEPTEMBRE à PONTIGNY

Note du Père MARTELET :

1° Je me permets de faire passer en premier lieu les remarques sur la politique parce qu'elles sont peut-être plus immédiatement utiles : les passages sur le sacerdoce communautaire seront "édités" dans le prochain exemplaire de la Lettre aux Communautés.

2° Le problème algérien s'étant posé sur place, à Pontigny, en des termes qui n'étaient pas de tout point prévisibles par moi, l'exposé que j'ai fait était forcément un peu hâtif. Tout en respectant vraiment la substance, comme chacun pourra s'en rendre compte par lui-même à la lecture, je me suis permis, ici encore, d'en modifier l'expression pour un meilleur usage.

Le premier exposé nous a mis devant les conditions générales de notre travail apostolique : nature du mystère de l'Eglise (Sacrement de Jésus-Christ dont elle doit faire signe) - nature du monde à évangéliser (son anthropologie et son athéisme) - richesses doctrinales dont dispose l'Eglise pour signifier le Christ au monde actuel (le mystère des deux Adams.) Il nous faut passer maintenant au plan où, dans la Mission, doivent se donner effectivement les signes du Christ : le plan des équipes.

Nous reviendrons, dans un troisième exposé, sur la signification précise de l'équipe au point de vue d'une spiritualité apostolique. Nous envisageons aujourd'hui l'équipe sous le seul aspect suivant : l'équipe dans la Mission

est l'unité sacerdotale responsable d'une Eglise locale. C'est donc à l'équipe que la responsabilité de donner localement un signe ecclésial du Christ incombe. Ce signe, en ce qu'il doit porter, dépend, en fait, d'un contexte complexe non seulement psychologique et social, mais aussi politique. On s'en est aperçu de façon précise à propos de l'Algérie où l'on a vu nettement qu'il y avait des jugements en des signes "à répercussion politique". Le problème déborde pourtant ce cas précis et doit être envisagé de façon générale, pour être alors étudié de nouveau au plan de l'équipe.

D'où trois groupes de réflexions I

1° L'Eglise locale et son rapport au signe.

2° Le problème du jugement "à répercussions politiques" : son aspect général.

3° Le même problème mais dans son rapport particulier à l'équipe.

I - L'EGLISE LOCALE ET SON RAPPORT AU SIGNE

On risque de faire de l'Eglise une abstraction qui n'existe nulle part et partout si l'on ne voit pas comment elle s'insère ici et là. L'Eglise est une réalité qui se concrétise de façon locale ; l'Eglise "en soi" est, en fait, inséparable de l'Eglise qui est là. Les Exégètes comme le Chanoine CERFAUX dans sa Théologie de l'Eglise selon Saint-Paul, ont montré comment la conception: de l'Eglise Universelle, telle qu'on la trouve explicitement exprimée dans les Epîtres de la Captivité (Ephésiens et Colossiens surtout), dépend directement de l'expérience que l'Apôtre a faite, dans son ministère, des Eglises locales. Paul, en effet, est essentiellement un fondateur d'Eglises ; fonder des Eglises est ce qu'il fait partout ; quand il parle de l'Eglise, il ne la sépare donc pas, il ne l'abstrait pas des Eglises particulières auxquelles il a donné le jour ou non ; il parle de l'Eglise qui est à Jérusalem, de l'Eglise qui est en Achaïe, de l'Eglise qui est à Philippe, de l'Eglise qui est à Rome... ce sont pour lui comme autant de foyers locaux du rayonnement évangélique ou, si vous voulez comme autant de points de germination de l'Eglise universelle, C'est dès lors par ces Eglises particulières, que l'Eglise universelle comme unique dessein de Dieu dans le Christ, prend historiquement et donc géographiquement corps à ses yeux.

Nous avons beaucoup à retenir de cette analyse mime sommaire de l'expérience paulinienne de l'Eglise. La MISSION DE FRANCE répond à la nécessité d'insérer l'Eglise dans l'espace et le temps, pour qu'il y ait ainsi une présence effective d'Eglise en France dans toutes les communautés humaines particulières, et notamment les plus évangéliquement déshéritées. Il faut que l'Eglise ait un "chez soi sociologique " dans un monde donné où elle est encore extérieure ; c'est aussi es-

-sentiel à son propre mystère qu'à la saisie que les gens doivent en faire. C'est pourquoi les équipes sacerdotales de la MISSION ont à se mettre au contact local d'un monde donné, d'y faire vivre ou même d'y fonder une Eglise locale où l'on puisse saisir un foyer concret de rayonnement et un point de germination de l'Eglise Universelle. Plus que jamais dans un monde déchristianisé, où l'on ne croit plus à "l'Eglise", il faut la montrer à l'œuvre dans des secteurs déterminés d'existence où sa signification puisse devenir incontestable de présente et de vérité.

A cette Eglise locale, revient donc ce que l'on peut appeler le devoir et le droit du signe. Le devoir est évident : l'Eglise sacrement du Christ dans le monde doit le signifier, pour qu'on y croie. Le droit demande un mot d'explication.

Le droit à faire signe est impliqué dans le devoir qu'on a de donner ce signe. Ce devoir n'est pas tellement facile à remplir dans un monde déchristianisé comme le nôtre. Il y a un certain nombre de signes - notamment au plan du langage - qui ne passent plus. Le langage chrétien est démonétisé. Qu'on pense à ce que sont devenus des termes aussi profondément marqués pourtant de christianisme que "charité" ou "Eglise". Ils sont plutôt objets de contre-sens, que d'un sens et éléments d'un signe. D'une façon plus générale, c'est tout le langage, même s'il paraît plus juste, qui est suspect ; on veut des actes, des engagements comme on dit. L'exigence n'est pas irrecevable, bien au contraire. Cette exigence d'un langage qui s'authentifie par des gestes correspond à un aspect essentiel du travail de l'Eglise. Ne doit-il pas commencer par des actes, comme le travail du Seigneur Lui-même "qui a fait puis enseigné". Ce sont ces actes qui doivent alerter concrètement la conscience par la vie, avant qu'en puisse expliciter le mystère dans un langage qui prend alors tout son sens.

Qu'on relise aussi le récit du début de la prédication apostolique dans les Actes. Sans exiger des miracles à la base de la prédication, on peut au moins dire ceci : notre langage sur le Christ ne peut gagner normalement son authenticité humaine et pour "ainsi dire" sa "crédibilité" dans un monde comme le nôtre, qu'à la condition de montrer, au niveau où les hommes se font, qu'il contient une condition présente et une lumière irremplaçable sur ce qui est à construire. Non pas qu'il faille gagner les hommes au Christ par intérêt et présenter le christianisme comme une recette de l'histoire, mais il est du moins nécessaire que les gens voient de quoi il s'agit, ou plus exactement qu'ils voient qu'il s'agit d'eux-mêmes tels qu'ils sont, dans cette révélation sur Dieu tel qu'Il est. Or, nous avons vu que dès qu'il s'agit de Dieu, l'homme moderne croit qu'il a tout à perdre. Or, c'est de cette illusion mortelle qu'il faut ramener les hommes qui nous entourent, par un témoignage approprié.

La nécessité et donc le droit de faire signe du Christ dans des domaines apparemment profanes - comme était de soi profane le fait pour le Christ de faire marcher et de rendre la vue - ne sont donc pas tactiques, mais vraiment mystériques.

Il s'agit que le Christ sacrement du salut dans son Eglise, se signifie tel au plan de la réalité humaine, afin que les hommes soient arrachés à cette certitude cachée mais forte, que dieu est contre l'homme ou du moins en dehors

et que dès lors le christianisme est mot et parole et non pas pour les hommes une réalité effective qui tout la fois se vit et se dit. C'est parce que les applications de ce principe ne vont pas sans soulever bien des difficultés qui permettraient apparemment de le contester, qu'il faut parler d'un droit au signe. La plus profonde difficulté rencontrée par ce droit au signe est sans doute celle qui concerne le rapport du prêtre et des laïcs - nous ne l'aborderons pas de front ici ; la plus manifeste -les rapports sur la question de l'Algérie en font foi – concerne le droit au signe, même si ce signe a des répercussions politiques. Encore que le signe ecclésial dans ce cas précis, reste au plan du langage, le langage s'y revêt d'une telle actualité qu'il retrouve par ce biais une valeur de signe qu'en lui-même il n'aurait sans doute pas. Néanmoins, le signe en question étant avant tout parole, déclaration, est par là même limité ; il est nécessaire, mais on ne peut réduire ni à des seules déclarations, ni à la seule question d'Algérie le problème du signe que l'Eglise doit faire au monde, même si on peut dire de lui qu'il a des répercussions politiques. C'est là le problème.

II - LE PROBLEME DU JUGEMENT "A REPERCUSSIONS POLITIQUES" - SON ASPECT GENERAL

Le problème quoique posé dans la MISSION à propos d'une circulaire sur l'Algérie, dépasse donc et la Mission et le cas particulier de l'Algérie, c'est pourquoi il doit être éclairé d'abord au niveau de la doctrine de l'Eglise elle-même sur ses rapports au domaine politique. Il s'agit alors de la question classique Eglise-Etat. On pourra ensuite tenter une analyse plus immédiatement adaptée à la difficulté précise de l'Algérie.

A - RAPPEL DE LA DOCTRINE GENERALE DE L'EGLISE SUR SES RAPPORTS AVEC LE DOMAINE POLITIQUE :

Par-delà une conception contestable des rapports Eglise-Etat, Léon XIII dans Immortale Dei (1885) a explicité les vues les plus primitives de l'Eglise Romaine sur ce sujet (celles qu'un pape comme Gélase exprimait à sa manière es le 5ème siècle).

Dans la perspective Eglise-Etat de Léon XIII, l'Eglise ne pose pas les problèmes politiques comme si elle était la source naturelle du pouvoir politique, comme on put le croire parfois au Moyen-Age mais elle pose le question du rapport Eglise-État en fonction d'une commune réalité : le monde d. l'homme. Léon XIII ne dit pas : dans l'Eglise, il y a deux pouvoirs, l'un spirituel, l'autre temporel - ce qui implique le notion d'un seul corps à deux têtes : le Pape et l'Empereur ; il dit : dans le monde, il y a a deux pouvoirs, il y a la fois l'autorité religieuse de l'Eglise et le pouvoir politique de l'Etat – ce

qui implique l'existence d'une réalité humaine qui s'intègre socialement • I 8 el deux niveaux de profondeur différents t l'un naturel et l'autre surnaturel. Léon XIII distinguent donc deux pouvoirs déterminant deux figures de la société dans le monde, l'un temporel et humain pleinement responsable dans son ordre, celui de l'Etat, l'autre spirituel et d'origine immédiatement divine en Jésus Christ et ne tenant donc pas sa perfection de l'Etat, celui de l'Eglise. Il y a distinction des deux pouvoirs, mais non pas opposition ni de l'Eglise à l'Etat ni de l'Etat à l'Eglise. Cependant, bien qu'il n'y ait pas l'ombre d'une subordination politique - ni directe ni indirecte - de l'Etat par rapport à l'Eglise, l'Etat se trouve pourtant dans un rapport de subordination éthique, non pas en tant que l'Eglise représenterait la source dans la société du pouvoir politique qui est de Dieu par l'intermédiaire de la société civile, mais en tant qu'elle représente dans le monde la gardienne assistée par Dieu de la vérité authentique de l'homme - ce qui n'est pas l'Etat. Entre l'Eglise et l'Etat, il y a donc unité sans confusion, L'un et l'autre sont au service de la même humanité.

L'Etat est une des structures publiques. Les plus importantes, sans être la seule, de l'accomplissement naturel ; il n'en est pas pourtant le dernier mot. L'homme n'est pas seulement citoyen, sa destinée ne s'achève vraiment que s'il devient Fils dans le Fils. L'Eglise est dans le monde, le témoin, le gardien et le sacrement efficace de cette vocation qui est pour le monde sans être du monde.

Tout en respectant l'originalité de l'Etat et parce qu'elle respecte cette originalité, l'Eglise peut donc avoir sur l'Etat une double influence et une double requête.

- Elle rappelle à l'Etat la vocation proprement humaine des sujets dont il est, au plan de la législation et du pouvoir coercitif, le responsable public. En effet l'Etat qui est un pouvoir réel sur l'homme, n'est pas un pouvoir absolu ; il est un pouvoir lui-même conditionné - non seulement par un ordre constitutionnel, qui peut varier avec chaque pays - mais par l'ordre éthique lui-même où s'expriment concrètement les droits et les devoirs de la personne humaine s'intégrant en société.

C'est à ce titre que l'Eglise se reconnaît le droit et le devoir d'intervenir pour rappeler à l'Etat qui les viole à son propre détriment d'Eglise ou au détriment de quelque homme que ce soit, les lois écrites ou "non écrites" de l'humanité.

-Par ailleurs, cette Eglise peut et doit exiger de l'Etat la possibilité réelle pour l'homme, citoyen de la société civile et sujet de l'Etat, de devenir citoyen et sujet de l'Eglise. Pourquoi ? parce que l'Etat dont la juridiction au temporel est totale en son ordre, ne peut pas prétendre être pour l'homme la dernière instance historique et le type achevé et exclusif de l'accomplissement humain. Même si l'on accepte que l'Etat n'a pas de soi à reconnaître la signification proprement surnaturelle de l'Eglise, on doit au moins exiger de lui qu'à son plan propre c'est à dire au plan législatif et pénal, il ne soit pas totalitaire et qu'il reconnaisse, au moins en ne l'entravant pas positivement, le droit de l'Eglise, à proposer publiquement aux ressortissants de l'Etat

la plénitude révélée de leur histoire.

Il ne peut y avoir à cela qu'une condition légitime, c'est que l'Eglise reconnaisse d'elle-même le plein droit de l'Etat dans son ordre étant bien entendu qu'il n'est pas de l'ordre de l'Etat d'empêcher de quelque manière que ce soit, ses citoyens d'accomplir religieusement leur destinée, selon les lumières légitimes de leur conscience.

Tout ceci, on le devine bien, a pour centre dogmatique le mystère de l'Homme-Dieu dont l'Eglise est le sacrement dans l'histoire et donc dans la société. L'Eglise, en ce mystère, de l'Homme-Dieu, reconnaît toute-la vérité de l'homme que Dieu a créé en Lui et donc pour ainsi dire authentifiée ; elle n'a donc pas de peine à reconnaître - de soi - l'état dans la mesure où il est une dimension essentielle à la vérité historique de l'homme "Rendez à César ce qui est à César", dit Jésus et, après Lui, l'Eglise. Mais en reconnaissant pleinement l'humanité, dans sa confession du Christ Homme-Dieu, elle ne sépare pas dans le Christ l'humanité de sa divinité : le Christ est en effet, non seulement Homme-Dieu mais Homme-Dieu. La divinité est en Lui le principe même de son humanité ; l'Eglise revendique donc de l'Etat dont elle reconnaît la réelle compétence humaine, le droit de lui rappeler effectivement qu'il ne dit pas le dernier mot de cette humanité, qui est dit par Dieu lui-même dans le Christ et celui de référer publiquement c'est à dire en tant qu'Eglise, l'humanité à Dieu dans le Christ.

Quoi qu'il en soit de cette dernière remarque sur le mystère de l'Homme-Dieu, il est évident que nous avons dans cette autorité non pas politique mais éthique de l'Eglise sur l'Etat, le principe absolument sûr qui va permettre d'éclairer théologiquement le problème particulier dont nous sommes partis.

B. LE PROBLEME PARTICULIER : LES JUGEMENTS DE L'EGLISE A REPERCUSSIONS POLITIQUES

On ne peut que se féliciter d'être sorti en France d'un cléricisme selon lequel on voudrait donner à l'Eglise un pouvoir politique sur l'Etat. L'anticléricalisme d'ailleurs regrettable, nous a en fait, rendu service sur ce point précis. Mais il reste que toute l'attitude de l'Eglise ne peut se résumer en une consigne négative de non-ingérence dans les affaires politiques, ou du moins il est clair que sous cette formule négative peut se dissimuler une grave équivoque sur la compétence éthique de l'Eglise au sein de la société civile et par rapport à l'Etat lui-même. En effet, en disant que l'Eglise ne peut pas porter des jugements qui auraient des répercussions politiques, on risque de contredire la pratique même de l'Eglise qui a manifestement fait le contraire : rappelons-nous par exemple la condamnation du nazisme et du communisme ; on risque aussi d'oublier le droit qu'a l'Eglise d'intervenir dès que le christianisme ou l'humanité sont directement menacés par quelque pouvoir que ce soit, même et peut-être surtout si ce pouvoir est celui de l'Etat ; on risque enfin d'être dupé par une mauvaise analyse de la réalité politique et c'est surtout cette mauvaise analyse que je voudrais maintenant dénoncer ; elle peut paralyser gravement notre liberté apostolique et notre droit et devoir au signe en pleine réalité humaine.

Quand il s'agit du domaine politique, on peut utilement distinguer trois choses :

- le politique, une politique, et la politique.

Le politique désigne un niveau d'existence essentiel à l'homme. Il coïncide avec l'organisation de la communauté humaine sous un régime de droits et de devoirs juridiquement reconnus et exigés, dont l'Etat est à la fois le Défenseur ou le promoteur législatif et pénal. Il est évident que le politique est, en ce sens, une grandeur proprement humaine, une grandeur éthique où l'homme s'accomplit lui-même en tant qu'homme.

Un politique est une façon particulière de satisfaire cette nécessité pour l'homme de promouvoir son existence politique. L'indétermination de l'article dans cette expression implique qu'une politique, de soi, n'est pas exclusive d'une autre, non pas qu'on puisse en mener deux à la fois, mais que celle que l'on choisit ou que l'on mène n'exclut pas nécessairement la possibilité d'une autre. Il est entendu aussi qu'une politique ne porte pas nécessairement sur l'ensemble de bien politique d'un pays, mais peut en concerner simplement un aspect (il y a une politique coloniale, financière, agricole...); reste néanmoins qu'une politique est toujours à juger en fonction du bien politique général et relève, comme la politique des normes du jugement éthique.

Enfin, la politique désigne l'ensemble des moyens pratiques, électoraux, ou parlementaires, privés ou publics, techniques ou idéologiques, raisonnables ou passionnels, employés pour imposer, écarter, soutenir ou compromettre une politique donnée. Il va de soi que les moyens employés à ce niveau d'action relèvent eux aussi de l'ordre éthique et que, bien qu'efficaces, ils peuvent être moralement inavouables. Cet ordre éthique n'est pourtant pas la seule norme, non pas qu'on puisse se donner le droit de l'enfreindre, mais des moyens même honnêtes, peuvent être politiquement inadaptés aux fins légitimement poursuivies. La politique aux yeux des Français moyens a mauvaise presse et il enveloppe sous ce terme, avec la même désapprobation et dans un même désintéressement souvent coupable, le souci du bien politique lui-même et quelque formule que ce soit qui permet, sur un point ou sur un autre de la promouvoir.

Etant donné ce registre de significations recouvert par le seul mot de "politique", une expression comme celle dont nous sommes partis "jugement à répercussions politiques" est un nid à confusions : l'adjectif en ce cas peut se rapporter à l'un quelconque des trois sens, et l'on ne saurait prétendre, au nom de la tonalité immédiatement péjorative en France, d'une pareille expression, interdire à l'Eglise le droit de porter des jugements, parce qu'ils auraient "une répercussion politique".

Si par "répercussions politiques", en effet, on veut désigner le troisième sens, on exprime une chose juste en disant que l'Eglise n'a pas comme telle à faire de la politique. Remarquons bien cependant que l'Eglise n'interdit pas absolument à ses prêtres de faire de la politique (cf. les prêtres députés) : remarquons aussi qu'en tant qu'Eglise Hiérarchique, elle n'a pas davantage, sous peine de se nier elle-même comme Eglise, à s'interdire de faire de la politique ; elle le fait alors en sollicitant de façon plus ou moins directe tel ou tel appui parlementaire dans une question qui lui paraît particulièrement importante et qui se trouve être de la compétence de l'Etat (par exemple la question de l'assistance scolaire). Les problèmes qui se posent à elle sont des problèmes de droit public, d'opportunité, d'efficacité, de liberté. Aux autorités compétentes de juger, en

dernier ressort, si le jeu en vaut la chandelle, mais on ne peut pas dire que des démarches et à plus forte raison des jugements à répercussions politiques en ce troisième sens doivent être a priori condamnés dans l'Eglise, comme intrinsèquement contradictoires avec son mystère, ni hors d'elle comme attentatoires à la liberté de l'Etat. De ce point de vue pourtant le problème de la pureté du signe que l'Eglise a à donner d'elle-même dans la société naturelle ne peut pas être jugé comme secondaire et il doit être dans l'Eglise un point de vue primordial.

Si, par "jugements à répercussions politiques", on veut dire que l'Eglise (il s'agit toujours de l'Eglise hiérarchique) va favoriser, sur un point donné ou sur tout un ensemble de questions, une politique scolaire par exemple, ou encore une politique concordataire, ou comme de nos jours une politique européenne, rien là que de très légitime, dans la mesure où à un moment donné, toutes les politiques ne paraissent pas également bonnes et par rapport à l'Eglise et par rapport aux droits et devoirs fondamentaux de l'homme. Il est évident qu'en ce cas l'Eglise engage son comportement et non pas son dogme et qu'elle ne prétend pas "lier" les consciences à sa politique et par elle. On conçoit donc très bien que, dans un problème comme celui de la guerre d'Algérie, l'Eglise puisse favoriser une politique particulière -de négociations par exemple - dans la mesure où elle le fait en respectant les droits de l'Etat à la décision et dans la mesure où elle utilise les seuls moyens de sa compétence propre d'Eglise. Ce qu'elle peut faire en rappelant par exemple des principes fondamentaux de la conduite humaine sur le plan politiques C'est qu'en effet, le politique qui est en jeu concrètement dans telle ou telle politique, est une dimension de l'humain dont l'Eglise est une gardienne surnaturellement assistée.

Bien loin de dire que l'Eglise doit s'interdire certains jugements qui auraient des répercussions politiques au premier sens que nous avons analysé, il faudrait dire bien plutôt, c'est parce que tel ou tel jugement ou telle démarche ont rapport au politique, c'est à dire concernant les valeurs de droit qui commandent l'organisation juridique d'une nation ou de... que l'Eglise se doit de prendre position ; elle doit le faire, même si elle est taxée alors de faire de la politique ou si elle court le risque d'être utilisée politiquement, au sens le plus péjoratif du mot... Tout en prenant des mesures -d'ailleurs difficiles à assurer - pour éviter de pareils abus, l'Eglise n'a pas à s'imposer le silence au nom de ces risques. Car, outre qu'elle a le droit, à ses risques et périls, de faire de la politique dans le respect des structures politiques existantes et qu'elle peut avoir le devoir de courir le risque d'être utilisée politiquement - comme c'est souvent le cas maintenant à propos de sa condamnation doctrinale du communisme - il reste que l'Eglise a le droit et le devoir de se prononcer sur tout l'humain par le biais religieux et éthique. Dès lors, plus l'humain est profondément atteint ou menacé dans ou par le politique, plus elle a le droit et le devoir de parler, même si le faisant, elle doit d'abord dérouter ceux-là mêmes de ses fils qui ne rangeraient pas le politique dans l'humain, ou ne sauraient pas encore que l'Eglise peut et doit visiter dans la lumière propre à son mystère, toutes les profondeurs de l'humanité. Elle ne saurait donc se laisser écarter d'une pareille tâche par une formule aussi vide de sens alors, que celle dont nous sommes partis : impossible à cause des répercussions politiques ! Si elle avait pris cette formule pour un principe d'action, il y a beau temps qu'elle aurait sacrifié Jésus-Christ aux différents empires qui ont appelé politique, également politique, et donc inacceptable de la part de l'Eglise, la revendication des droits de la personne humaine contre l'Etatisme, ou des droits de la société politique contre l'individualisme.

En ces jugements à répercussions politiques évidentes, presque en tous les sens du mot (puisqu'on peut utiliser alors l'attitude de l'Eglise comme un atout dans le pur jeu politique) l'Eglise ne fait rien d'autre pourtant que signifier le mystère de l'Homme-Dieu dont elle est le sacrement et à la lumière duquel elle parle de l'homme total, dans ses devoirs ou dans ses droits. On peut même dire que jamais l'Eglise n'est plus signe, du mystère de Jésus Christ dans le monde humain que lorsqu'elle intervient pour des droits où elle n'est pas directement intéressés, comme institution, mais elle le fait au profit de l'homme comme tel. Cette totale gratuité a plus de signification sans doute pour le monde qui la regarde et qui ne croit pas en elle, que lorsqu'elle est seule intéressée en ses protestations. Cela ne veut pas dire qu'elle doive s'interdire celles-ci, bien sûr, mais elle a à prêter une attention particulière à ce type de protestation où elle apparaît-défendre l'homme comme tel au nom même de sa propre fidélité à Jésus Christ. C'est par là, semble-t-il, que la guerre d'Algérie pouvait fournir à l'Eglise une occasion d'intervenir qui n'a pas été sans doute aussi profondément utilisé qu'on aurait pu souhaiter qu'elle le fût - encore que des déclarations des Evêques du Maghreb ont été très heureuses à ce point de vue-. On voit en tout cas que la peur "de porter" des jugements à répercussions politiques ne pouvait pas interdire de parler, ni être pris comme le critère souverain de l'actions

III - JUGEMENT OU SIGNE A REPERCUSSIONS POLITIQUES

ET L'EGLISE LOCAL.

Plus d'un qui accepterait la doctrine qui vient d'être présentée quand il s'agit de l'Eglise hiérarchique, ne le ferait pas sans beaucoup de réserve au plan local d'une équipe. Et, de fait, on peut reconnaître qu'à ce plan il est plus difficile de résister non pas à des jeux d'intérêt - ce qui est au contraire la difficulté propre aux sphères supérieures - mais aux entraînements de la passion. On donne alors l'impression de se laisser dominer par des soucis qui ne sont pas vraiment pastoraux ; sans compter que diviser profondément les chrétiens et faire tomber les pasteurs sous l'accusation d'être des partisans. Ces accusations ne sont pas forcément sans fondements, elles sont presque inévitables quand les engagements, jugés nécessaires, bien qu'audacieux, sont immédiatement liés à une personnalité. Par là on peut comprendre l'intérêt qu'il y a à ce que ce soit l'Eglise comme telle ou une institution d'Eglise comme la Mission par exemple, qui porte les jugements à répercussions politiques qui doivent être portés. Non seulement ils ont l'autorité même de l'Institution, mais ils sont dépouillés de ce caractère particulier et donc relatif qui s'attache forcément au jugement d'un petit groupe ou à plus forte raison d'un seul. Mais ce n'est pas toujours possible de l'obtenir ou légitime de le demander, alors la tâche est plus délicate au plan local. Cependant la difficulté d'agir n'a jamais légitimement dispensé d'une action

nécessaire, elle impose simplement plus de prudence et de fermeté.

C'est bien le cas de l'équipe locale qui étant à même le monde, éprouve plus fortement que nulle part ailleurs peut-être, le devoir et le droit de faire signe du Christ, d'une manière vraiment adaptée au temps présent. Il est donc presque fatal que l'action d'une telle équipe passe par des jugements et des signes à répercussions politiques sans qu'il y ait en ceci rien qui soit forcément répréhensible. Toute l'action pastorale ne saurait se résumer en de tels jugements ou de tels signes, mais pour ne pas se choquer qu'on en puisse venir là au sein d'un ministère authentiquement pastoral, il suffit de se rappeler le scandale que pouvait être il y a une vingtaine d'années - si jamais était pensable - que l'Eglise put demander l'assistance matérielle pour des grévistes. Combien de chrétiens encore n'ont pas vraiment accepté que l'Evangile puisse avoir des répercussions sociales ! De même maintenant au point de vue politique, il est impossible de se réclamer du christianisme et de l'Eglise de Jésus Christ, sans porter sur les problèmes que soulève l'organisation politique de son pays et du monde, des perspectives où l'éthique chrétienne projette ses propres clartés, sans dispenser pour autant d'autres lumières plus techniques.

Cela ne signifie pas qu'il est à tout prix nécessaire de donner des signes, de porter des jugements ou de faire des gestes qui aient des répercussions politiques, mais cela veut dire que si c'est vraiment nécessaire pour le rayonnement du Christ par l'Eglise locale dont nous sommes responsables, il ne faut pas hésiter à le faire. On voit donc que tout le problème se résume en pratique à un problème de discernement dans lequel l'équipe doit jouer un rôle irremplaçable.

C'est par elle que se fait la critique d'une situation concrète du point de vue évangélique et pastoral et que, dans la libre et totale confrontation des points de vue et le rappel explicite du mystère dont nous sommes les ministres, on-peut dépasser les évidences trop immédiates du sentiment, de la passion ou même de la générosité, et "situer" le geste, le jugement, le signe qu'on veut donner dans l'ensemble du rayonnement local du Christ par son Eglise.

On peut risquer de résumer en trois points les exigences minima auxquelles il semble qu'on doive satisfaire en équipe si, l'on vaut être sûr de ne pas négliger quelque chose d'essentiel au plan de l'action locale.

S'assurer en premier lieu, qu'on n'est pas inspiré, plus ou moins inconsciemment par un "politique d'abord !" Ce slogan d'Action Française, c'est le propre de la droite de l'invoquer explicitement, mais n'est-ce pas aussi le fait de gens qui sont plus spontanément de gauche que d'en vivre inconsciemment ? A preuve. Les déclarations d'incompatibilité absolue qu'on fera par rapport à des gens qui ne partagent pas "nos idées" ou "nos" options sur le plan politique. C'est de la sorte que l'on devient dans le monde un aveugle et solide partisan, ce qui est tout le contraire d'un chrétien et, à plus forte raison d'un prêtre. Or, si c'est le partisan qui en nous juge ou fait signe en un domaine à répercussions politiques, il est sûr que ni l'Eglise, ni le Christ ne seront signifiés par nous et nos succès ici ou là pourront être apostoliquement équivoques.

Il semble qu'il faille voir, en second lieu, si notre action peut vraiment prendre appui – même dans son expression, mais surtout dans son inspiration - sur l'enseignement de l'Eglise .et notamment sur l'enseignement pontifical. C'est un critère pour nous, c'est aussi un repère pour les autres Et c'est une condition très précieuse du signe que nous avons à donner, car de cette manière l'Eglise locale insère sa propre action particulière dans la ligne de l'Eglise universelle dont elle est, ici et là, la présence concrète. Dans le même ordre d'idées, il apparaît impossible de ne pas tenir compte de l'attitude de l'Eglise hiérarchique locale et, du point de vue de l'équipe, de la Mission elle-même. On pourra essayer aussi de l'associer à ce qui paraît capital pour le moment et constater ainsi des refus ou simplement des réticences ; celles-ci permettront de se juger soi-même et dans le cas où l'on se reconnaisse le droit de marcher "seul" - ce qui peut être souvent le cas - on saura exactement quelle portée personnelle ou locale donner à son geste ; on évitera ainsi bien des dogmatismes de l'action qui "bloquent" ceux qui ne jugent pas comme nous et qui diminuent l'efficacité persuasive de paroles ou de gestes vraiment légitimes encore que déroutants pour beaucoup.

Enfin, il paraît essentiel de ne pas justifier ces jugements ou ces gestes apostoliquement nécessaires, même s'ils doivent avoir des répercussions politiques, par un point de vue de "l'en tant que". Quand on se croit dans l'obligation de donner de tels signes dans une Eglise locale, ce n'est jamais "en tant qu'homme" qu'on le fait, entendant par-là que "en tant que prêtre", on n'aurait rien à dire ou à faire. Si c'était vrai, il n'aurait fallu rien faire. En effet, le propre du sacerdoce est de nous unifier comme homme dans le service de Jésus Christ et de son Eglise dans le monde des hommes. Il n'y a pas en nous d'humanité qui vive pour ainsi dire "à l'état libre" par rapport à notre sacerdoce Non que notre sacerdoce mutile notre humanité mais notre sacerdoce l'intègre toute entière et fait de toute sa richesse un instrument ou, si l'on préfère, un signe de la vie du Christ qui Lui le premier a engagé toute son humanité d'Homme-Dieu au service du Père et des hommes. Se donner "en tant qu'hommes" des devoirs ou des droits à parler ou à agir avec répercussions politiques possibles, qu'on ne pourrait pas avouer "en tant que prêtres", n'est-ce pas dire, que nous avons accepté en nous une dichotomie virtuellement pathologique soit par rapport à notre conscience, soit par rapport à notre sacerdoce, soit par rapport aux autres, soit par rapport au Christ Lui-même.

Par rapport à notre conscience d'abord, car tout homme qui vit ainsi sur un double registre et "en partie double" est un homme psychologiquement anormal, sinon moralement "taré". L'unité de conduite est le signe essentiel d'une conscience humaine normale. Nous ne pouvons pas échapper comme prêtres à cette loi commune à tous. Il ne faut donc pas nous dissocier dans "l'en tant que".

Par rapport à notre sacerdoce, accepter qu'il y ait un "en tant qu'homme" qui puisse légitimer des attitudes que le "en tant que prêtre" ne tolérerait pas, c'est oublier la signification originale de notre humanité de prêtres. Sans doute nous ne sommes pas par nous-mêmes efficaces de grâce, mais ayant accepté dans l'Eglise la consécration de notre humanité au service sacramentel de hommes, il est normal que tout en nous y soit assujéti et que nous ne devions pas librement tolérer une conduite politique humaine qui puisse contredire notre sacerdoce.

Le peuple chrétien d'ailleurs non moins que celui qui ne l'est pas, ne

saurait 's'y méprendre. Il attend à coup sûr de nous un type d'humanité vraiment intégrée dans le mystère qu'il sait ou qu'il suppose que nous représentons. Il peut avoir des idées fausses sur ce qu'implique cette intégration et nous avons très souvent à corriger ces vues erronées par excès ou par défaut. Notre comportement, en étant soit plus hardi, soit plus réservé qu'on ne l'attendrait, soit à droite soit à gauche, sera une critique concrète de ces erreurs. En ce sens on peut dire qu'un des bons critères d'un jugement ou d'un signe à répercussions politiques, c'est qu'il fasse crise (ou choc) pour tous. Il manifeste ainsi concrètement la transcendance vraie de son Principe. Il ne peut pas être en tout cas, à moins de devenir scandale pour tous, croyants et incroyants, une façon de nous affranchir comme hommes de notre vocation de prêtres. Quand on cherche la raison ultime de cette impossibilité que nous venons de découvrir sous un triple point de vue, on s'aperçoit qu'elle est dans le mystère même du Christ que nous représentons.

En effet, il est essentiel au mystère du Christ de prendre en Lui-même tout l'humain pour le rectifier si c'est nécessaire et en tout cas pour l'accomplir et le sanctifier. C'est vrai au plan subjectif du prêtre, comme nous l'avons déjà vu. C'est vrai aussi au plan objectif. Dire que notre ministère passe par des obligations d'hommes, que notre vie de prêtres aurait à désavouer ou pourrait ignorer, c'est équivalent à dire qu'il y a réellement à sortir de Jésus Christ ou de son Eglise pour trouver tout l'humain ou du moins qu'il y a un humain qui ne les concerne pas et dont on devient plus conscient quand on laisse de côté le double et unique mystère de Jésus Christ et de son Eglise. Tout ceci est évidemment inacceptable et personne tel quel, n'en voudrait, mais il est plus difficile de ne pas trahir cette perspective dans toute l'action et notamment en des domaines où la conscience chrétienne ou sacerdotale n'est pas totalement éduquée, comme le sont les domaines politique. Des hésitations sont permises, des recherches sont nécessaires. Sur ce point, on sort à peine dans l'ensemble de l'Eglise, du bas Moyen-Age- e on sera sans doute surpris des audaces et des libertés que permet en ce domaine des jugements à répercussions politiques, un esprit chrétien authentique, mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'en ce domaine comme en tout autre, on ne peut pas espérer faire signe de Jésus Christ si l'on pose en principe que le Christ que nous représentons comme prêtre est mis d'emblée "hors-jeu" par nous ;c'est ce qui se passerait en fait, si nous légitimions nos jugements de prêtres à répercussions politiques quand il est nécessaire d'en porter, en disant que nous parlons alors au nom de notre humanité contre distinguée de notre sacerdoce, comme si le Christ qui est le sceau de notre humanité n'était pas aussi pour nous le Principe véritable de toute lumière authentique sur l'homme et comme si nous avions à faire signe d'autre chose, ou plutôt de quelque Autre dans le Monde où nous sommes, sinon de Jésus-Christ ?

Dans ces conditions, le rôle de l'équipe apparaît évidemment irremplaçable, c'est elle qui commande, dans les circonstances si difficiles où nous avons localement à faire signe du Christ, le discernement apostolique. Une vie dans les certitudes spirituelles les plus profondes lui est indispensable et c'est à en rappeler quelques composantes qui peuvent paraître plus essentielles en notre temps, que sera consacré ici le troisième exposé qui venait en fait à Pontigny, en second lieu.

G. MARTELET

Point de vue

AMOUR, FINANCE,
et PAUVRETE...

En compulsant les lourds dossiers du Père de GEUSER, J'ai rencontré Finance, la triste Fée qui hante les Chancelleries et les Economats de la Sainte-Eglise... oui, mais solidement encadrée et mise au pas missionnaire par deux anges de Lumière : Amour et Pauvreté.

Ces pages arides, noircies de chiffres, manifestent le merveilleux savoir-faire du Père, mais surtout son ardent Amour pour la Mission, pour ses prêtres et ses séminaristes... et sa totale abnégation. Qu'on imagine ce qu'il lui a fallu de démarches pour mettre en branle tant de lourde matière : argent, pierre, fer et ciment...

Amour et Pauvreté : en témoignent aussi tant de réponses à ses appels ; réponses venant des riches et des pauvres, toutes expriment un immense espoir dans la MISSION.

Quand les travaux furent achevés et leur financement assuré, le bon serviteur chanta : le "Nunc Dimittis" .., et le Seigneur le rappela dans sa Paix.

C'est ainsi que le successeur du Père de GEUSER s'est trouvé devant une situation matérielle très saine : la pesante machine, bien mise au point, est lancée sur une voie parfaitement dégagée.

Cela ne veut pas dire que nous sommes riches : si nous pouvons envisager avec sang-froid les lourdes dépenses de l'avenir immédiat, c'est que le Père avait obtenu de plusieurs diocèses des prêts importants et qu'il avait, en union avec les AMIS DE LA MISSION DE FRANCE, suscité un grand courant de générosité.

Notre premier objectif, cette année, doit être de nous acquitter d'un devoir de justice en réglant les entrepreneurs et en remboursant une grande partie de nos emprunts. Nous croyons devoir vous demander encore cette année un offert important.

Il vous restera alors donner très joyeusement, non plus pour des bâtiments de pierre et de ciment, mais pour que grandisse et travaille le corps vivant de la MISSION. L'Eglise, éprise de pauvreté, a toujours exigé pour ses enfants un minimum de ressources matérielles et de sécurité.

Voici donc quels sont les "services" de la MISSION dont nous devons assurer la subsistance :

- la PRELATURE DE PONTIGNY, qui, d'une part, abrite le Vicariat Général avec son Secrétariat et d'autre part est la maison de famille où, presque sans interruption, les prêtres des communautés viennent se ressourcer. Le Père de GEUSER avait su la rendre merveilleusement accueillante : c'est pour nous une richesse inestimable.

Le vicariat général qui devient peu à peu un organisme à la fois très fort et très mobile, pour assurer la liaison étroite entre le Prélat, d'une part, et les équipes les plus diverses et les plus lointaines, le vicaire Général a maintenant trois assistants et vous savez le prix des voyages.

- le SEMINAIRE, enfant chéri et gigantesque de la MISSION. L'Econome fait des prodiges d'économie, comme il se doit ; les gars se mettent en six pour arracher au sol leur pomme de terre quotidienne... Il reste tout de même chaque mois un fameux chèque à tirer.

- la Maison DE MIGENNES qui va bientôt ouvrir ses portes, la Maison de LYON que l'en prépare pour les ETUDIANTS ; enfin, le SECRETARIAT DE PARIS, ce haut-lieu de la MISSION, où se rencontrent tous ceux qui traversent la Capitale et où, chaque mois, est enfantée la Lettre aux COMMUNAUTES.

- La LETTRE AUX COMMUNAUTES... l'abonnement normal a été fixé à huit cents francs beaucoup d'entre vous augmentent ce chiffre... et, pourtant, elle ne boucle toujours pas. Gros frais d'impression, et nous devons servir pas mal de numéros gratuits.

Enfin, pour que le MISSION soit vraiment la MISSION, on a été amené à détacher du service diocésain un certain nombre de prêtres qui travaillent sur des secteurs nouveaux : Nord-Africains, Catéchèse, enseignement Technique, Recherche Sociologique... Ils seront de plus en plus à notre charge.

Et maintenant, quelles sont nos ressources ?

D'abord, la contribution régulière que nous versent les diocèses où travaillent les prêtres de la MISSION. C'est une source importante, régulière, qui ira en s'accroissant au fur et à mesure que seront signés les contrats. Mais elle est loin de suffire à nos besoins .

Il y a la participation volontaire des Communautés. Importante, elle aussi, mais je sais par expérience comme il est difficile de tenir les promesses les plus généreuses quand on se trouve en face d'une caisse dans laquelle trois cent soixante-cinq jours par an l'Esprit de Pauvreté...

Enfin, il y a les Dons... les gros dons, qu'il faut savoir accepter avec simplicité et reconnaissance car ils ont été aussi faits avec beaucoup de simplicité. Mais nous n'avons pas le droit de nous reposer sur eux. Ce serait trop commode. Ayant un jour reçu une très grosse somme, le Père de GEUSER a stipulé qu'il ne pouvait l'accepter que comme un prêt : nous sommes tenus par cet engagement.

Ce qu'il faut nous acharner à obtenir, c'est la multiplication des Amis qui prennent à cœur la vie de la MISSION. D'abord, en collaborant avec leurs prêtres au défrichement du secteur missionnaire, et aussi en donnant à la MISSION le moyen de vivre...

Etienne KELLER

NOTE PRATIQUE : Plusieurs de nos amis nous ont fait part de leur intention de faire leur testament (en tout ou en partie) en faveur de la MISSION DE FRANCE. Nous les en remercions bien vivement en leur précisant que ce testament doit être fait en faveur de l'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE PONTIGNY, seule habilitée, aux yeux de l'Etat, à recevoir des dons et legs.

La MUTUELLE SAINT-MARTIN nous avertit que vu l'importance des prestations qu'elle a réglées pendant l'année 1956, elle sera sans doute obligée de porter la cotisation annuelle à 6 000 F à partir du 1^{er} juillet. Elle demande de verser dès maintenant une demi-cotisation de 2 500 F pour la première moitié de l'année 1957.

Pour venir en aide aux prêtres détachés du service paroissial, nous serions reconnaissants aux communautés qui pourraient envoyer des Messes à la CHANCELLERIE;

A LIRE :

Sur un problème qui nous préoccupe tous : "L'Apostolat des Laïcs", la revue "CHRISTUS", 15, rue Monsieur, PARIS 7^e, vient de publier un numéro complet et très intéressant. Au sommaire :

Formes diverses de l'Apostolat des Laïcs par Charles BAUMGARTNER - Perspectives apostoliques de la spiritualité ignacienne par Maurice GIULIANI - Situation spirituelle des laïcs par Louis ROCHET - Deux témoignages de laïcs - La formation de la liberté par les Exercices par René d'OUINCE - La responsabilité apostolique du chrétien par François MUSTANG -